



REGLEMENT

VIDE GRENIER - SERGY

CONDITIONS D INSCRIPTION

- Photocopie de la carte d'identité ou passeport obligatoire
- Attestation sur l'honneur signée
- Paiement par chèque ou espèces à l'inscription définitive sur place.
- Tarif intérieur avec table au mètre linéaire : 5 €
- Tarif extérieur sans table au mètre linéaire sur une partie du parking de l'école : 3 €

REGLEMENT

- Vide grenier ouvert aux particuliers uniquement.
- Accueil des visiteurs de 08h00 à 17h00.
- Accueil des exposants à partir de 07h00 pour s'installer.
- Les exposants devront libérer les lieux à 17h00.
- L'emplacement à l'intérieur est au mètre linéaire avec table délimité par scotch. Tables limitées.
- L'emplacement à l'extérieur est au mètre linéaire au sol, fourni sans table, qui est à la charge de l'exposant ou l'exposant peut amener une bâche ou couverture
- Les emplacements sont attribués par les organisateurs.
- Les informations suivantes : nom, prénom domicile type de pièce d'identité seront enregistrées dans un registre tenu à disposition en cas de contrôle par la préfecture.
- Le Sou des Ecoles décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration, dommages de matériel subis sur les stands.
- Les exposants seront tenus de mettre leur voiture sur le

parking devant l'école côté rue de Thoiry, pour laisser libre le parking aux visiteurs.

- Conformément à la réglementation en vigueur, les ventes d'animaux, d'armes, d'aliments et de boissons, de copies de CD ou DVD de musique ou de jeux ainsi que tout produit inflammable sont interdites.
- Les objets invendus des exposants ne peuvent pas être laissés sur place, tout emplacement doit être nettoyé des déchets, cartons par l'exposant.
- La pluie et le mauvais temps pendant la manifestation ne peuvent donner lieu à aucun remboursement pour les exposants extérieurs.